



DÉCEMBRE 2013

Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL

N°36



DELIBERATIONS



C.D.C MEDULLIENNE



COMMISSIONS



AFFAIRES SCOLAIRES



ASSOCIATIONS



TAM-TAM





LE MOT DU MAIRE

Une année s'achève avec son lot d'instabilités juridiques qui ont rendu particulièrement complexe l'exercice de nos missions pour tenir les engagements pris devant nos administrés.

Et 2014 ! Qui s'ouvre avec son lot d'incertitudes, d'ajustements réglementaires et de réformes qui vont s'imposer à nos collectivités : baisse des dotations, transferts obligatoires de compétences, hausse des charges fiscales, hémorragie de normes, réforme de la décentralisation, réforme des rythmes scolaires. Tous ces sujets d'inquiétude qui vont fragiliser l'exercice de notre mission de préserver les services publics de proximité et de s'engager dans les actions concrètes de développement durable.

Néanmoins la réforme des rythmes scolaires suscite une mobilisation particulière de notre communauté de communes Médullienne pour piloter le dispositif de cette réforme en lien avec nos dix communes en prenant en compte l'égalité d'accès à tous les enfants de la CDC aux activités périscolaires et la mutualisation des ressources et des moyens. Ainsi, elle sera la seule interlocutrice auprès de tous les partenaires institutionnels, elle élaborera le Projet Educatif de Territoire (PEDT), elle communiquera, organisera et financera les activités sur le temps périscolaire.

Il me faut revenir sur les incivilités commises dernièrement par des jeunes au demeurant enfants de la commune qui se reconnaissent. Entre autre, fermeture de la vanne gaz à l'école privant ainsi la classe maternelle de chauffage pour une matinée à 14°... Les enfants vous remercient!

La commune vient de se doter d'un service taxi, merci d'en faire bon usage pour vos besoins de déplacement.

Un partenariat avec l'association Culture et Bibliothèque pour Tous vient d'être signé afin de faire vivre la bibliothèque municipale.

Les élections municipales auront lieu le dimanche 23 mars 2014 pour le premier tour et 30 mars pour le deuxième. Il est juste besoin de rappeler que, si voter n'est pas obligatoire, c'est un acte on ne peut plus citoyen qui permet d'exprimer son opinion.

A l'aube d'une année 2014 qui s'annonce difficile, je veux croire à l'aboutissement de tous nos projets. Nous sommes prêts à relever le défi.

Je vous souhaite, chers concitoyens, de clore cette année dans les meilleures conditions et vous invite à partager un moment en toute convivialité lors du traditionnel échange de vœux auquel vous êtes invités.

Le maire,
Jean-Marie Castagneau.

SOMMAIRE

- 2. Le mot du maire
- 3. Délibérations du conseil municipal
- 6. CDC Médullienne
- 7. Les commissions
- 9. Les affaires scolaires
- 14. Sport Loisirs Culture Vie Associative
- 22. Tam-Tam Salaunais
- 24. Infos pratiques
- 27. Infos Services

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel
Dépôt légal
N°07 00039

Direction de la publication :
Jean-Marie Castagneau
Mairie de Salaunes

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Achat de terrain forestier

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée B40 au lieu-dit Loc de Lavigne d'une superficie de 4ha 58a 45ca pour un montant de 2 000 € l'hectare. Ce terrain est situé au Nord Ouest de notre commune et jouxte la limite de Sainte Hélène.

■ Signalétique

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Lacroix pour l'installation de trois ensembles de panneaux signalétiques pour un montant de 2 851,35 € TTC afin de faciliter la localisation des bâtiments administratifs, commerciaux et des lotissements.

■ Taxi

Suite à la réception de la demande d'autorisation de stationnement de taxi de M. Hardy, Monsieur le Maire, après avis de la commission départementale, a pris un arrêté d'autorisation de stationnement en faveur de M. Hardy.

Un arrêté réglementant la circulation et le stationnement des taxis et voitures de petite remise est également signé.

■ Z.A de la Confrérie

La création d'une zone d'activités est prévue sur les parcelles B386 et B387 d'une superficie totale de 57 495 m² dans le secteur de la Confrérie.

Deux cabinets d'étude ont été sollicités et une société a fait une offre d'achat. La proposition du cabinet SOGEFI- Groupe Cassous a été retenue pour la réalisation des études préalables à la création et l'aménagement avec une acquisition à 7 € le m².

■ Bibliothèque pour tous

Monsieur le maire propose de devenir partenaire de l'Association Culture et Bibliothèque Pour Tous de Gironde afin d'installer une bibliothèque sur la commune de Salaunes.

Le conseil municipal décide d'accorder une compensation financière annuelle, de mettre à disposition le local de l'espace scolaire comprenant une salle unique ainsi que le mobilier et matériel et charge monsieur le maire de signer la convention de partenariat avec l'association.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Matériel de restauration

La mairie a reçu une proposition de reprise du bail du restaurant le Farfadet pour une exploitation à compter du 14 février 2014.

Le conseil municipal accepte de vendre le matériel et le mobilier inscrits à l'inventaire du restaurant pour la somme de 40 000, 00 €.

■ SIAEBVELG

Il est décidé d'accepter la proposition d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin de quatre nouvelles communes: Arès, Lanton, Lège Cap-Ferret et le Temple.

■ Voirie communale

Monsieur le maire propose que soit mis à jour le tableau de la voirie communale en incluant trois modifications :

⇒ déclassement de la voirie communale de la section route de St Raphaël de 170 mètres (120 mètres avant le giratoire et 50 après le giratoire);

⇒ déclassement de la voirie communale dite place de l'Eglise de 97 mètres;

⇒ classement de la voirie communale d'une partie de l'ancienne route départementale n°107E1 (de la place de l'Eglise au CD6) de 342 mètres transformée en impasse et renommée « Impasse des Grands Champs ».

Le conseil municipal approuve les modifications apportées au tableau de classement de la voirie communale et nomme l'impasse anciennement dite « route de Castelnau » en « Impasse des Grands Champs ».

■ Limites d'agglomération

Afin d'assurer la sécurité des riverains de la Route Départementale 107E1 (route d'Issac), il est décidé de déplacer les limites d'agglomération de l'entrée sud de la commune au Point Repère 5+520.

■ Règlement intérieur de la cantine scolaire

Monsieur le Maire propose que soit modifié le règlement intérieur de la cantine scolaire notamment le chapitre des tarifs à savoir : « pour les enfants faisant l'objet d'un PAI, le tarif du ticket est de 50 % du montant du ticket de cantine quand la famille fournit un panier repas ».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE

■ Escapes de l'éducation

Pendant la semaine du 12 au 16 novembre, le territoire de la communauté de communes Médullienne a accueilli les escapes de l'éducation organisées par la ligue de l'enseignement de Gironde.

Pour sa 11ème édition, « Rencontres en terre Médullienne », le thème retenu est l'élaboration et la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire, sujet en lien avec la réforme des rythmes scolaires.

Cette semaine a permis la rencontre et l'échange entre tous les acteurs éducatifs(enseignants, élus, parents, associations), autour de 3 types d'action :

⇒ **Conférence / débats- ateliers de réflexion**

Problématique de la mise en place du PEdT

⇒ **Actions éducatives** pour les enfants dans le temps scolaire sur les 8 écoles du territoire

Découverte, avec un intervenant spécialisé, du milieu dunaire, du milieu forestier et du milieu viticole.

Midis sportifs proposés à la pause méridienne

⇒ **Points forts**

– Kamishibai, principe japonais à mi chemin entre le livre et le spectacle de marionnettes

– Création du nichoir à livre. Le premier a été inauguré à Ste Hélène. Diffusé sous forme de Kit, il sera assemblé par les enfants de chaque commune.

La semaine s'est terminée à Salaunes autour d'un débat sur l'éducation populaire où élus, parents, professionnels de l'éducation nationale et de l'animation ont pu échanger leurs différents point de vue et exprimer leurs préoccupations.

L'exposition de photographies, d'œuvres artistiques créées par les enfants ont démontré la richesse des expériences partagées pendant cette semaine. Cette manifestation de rencontres et de convivialité s'est poursuivie autour d'une paella.

Le bilan quantitatif a été communiqué, le bilan qualitatif fera l'objet d'une publication dans les jours à venir.

Ils vont nous permettre d'enrichir notre réflexion à la mise en œuvre des temps péri-éducatifs.

En conclusion cette semaine a été un laboratoire de réflexion, de concertation, d'organisation des actions.

De nombreuses pistes ont été explorées. A nous de les faire fructifier.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE

■ Communauté
de communes
Médullienne



photo J.L. journal Sud Ouest

Lors du conseil communautaire du 3 septembre, M. Christian Lagarde a été élu à la présidence de la Communauté de Communes Médullienne.

Créée en 2002, la C.D.C. Médullienne, qui regroupe dix communes (Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Moulis-en-Médoc, Le Porge,

Le Temple, Listrac-Médoc, Sainte-Hélène, Saumos et Salaunes), a eu pour président de 2002 à 2008 M. Claude Blanc, ancien Maire d'Avensan, puis de 2008 à septembre 2013, M. Yves Lecaudey, ancien Maire de Sainte-Hélène.

Tous deux ont su impulser une dynamique de partenariat et de dialogue ainsi que la volonté de faire évoluer notre territoire ensemble.

Cette tâche incombe à présent à Christian Lagarde assisté des vice-présidents et des différentes commissions nommées à cet égard.

Courant septembre, Mme Marie-Renée Caulet, directrice générale des Services depuis la création de la Communauté de Communes, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Mme Pascale Garcia.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

■ SIAEPA

Le 3 septembre 2013, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Canton de Castelnau de Médoc a adopté la révision des modalités d'institution de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif.

Les nouveaux montants sont les suivants :

- ⇒ 1 700,00 € par logement pour les constructions neuves,
- ⇒ 1 280,77 € pour les constructions existantes (antérieures aux réseaux suite à une extension de réseaux),
- ⇒ au cas par cas pour le réaménagement ou les extensions d'immeubles.

Cette taxe n'est pas liée au permis de construire mais elle est exigible au raccordement de l'immeuble au tout à l'égout.



LES COMMISSIONS

■ Réforme des rythmes scolaires

Dans le cadre de la loi de refondation de l'école, le décret du 20 mars 2013 stipule « que l'objectif du projet Educatif de Territoire (PEdT) est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité avant, pendant et après l'école ».

La Communauté de communes Médullienne composée de 10 communes (Avensan, Brach, Castelnau de Médoc, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Sainte-Hélène, Salaunes, Saumos, Le Porge, Le Temple) propose la prise en charge de l'organisation de l'application de la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble du territoire qui compte huit groupes scolaires publics d'enseignement du 1er degré (dont deux Regroupements Pédagogiques Intercommunaux entre les Communes de Brach/Sainte-Hélène et Saumos /Le Temple).

C'est par esprit de solidarité entre les communes et par recherche d'équité pour tous les enfants scolarisés sur le territoire qu'elles ont délégué cette compétence à Médullienne lors du conseil communautaire du 6 novembre. Les élus communautaires, dans un souci d'égalité ont alors décidé, pour les familles, la gratuité d'accès aux activités péri-éducatives (TAP).

L'intercommunalité permet d'harmoniser les propositions éducatives et de mutualiser moyens et ressources de chaque commune pour l'ensemble du territoire. La Communauté de Communes « Médullienne » a souhaité prendre en charge la réforme des rythmes scolaires pour utiliser toutes les richesses du territoire (professionnels, personnels des associations, bénévoles, personnels communaux, équipements communaux et communautaires) au bénéfice de toutes les communes.

La Médullienne a déjà la responsabilité des activités périscolaires, il est logique que l'organisation des activités péri-éducatives (TAP) soit de son ressort.

Dans le cadre d'une démarche consensuelle, ce choix a fait l'objet d'une réflexion, d'une concertation entre tous les acteurs en lien avec l'enfant. Par cette décision, Médullienne soutient que l'éducation est l'affaire de tous (parents, enseignants, élus, monde associatif).

Le PEDT fait l'objet d'une démarche participative avec l'organisation de groupes de travail (26 réunions à ce jour) et la création d'un comité de pilotage (3 réunions à ce jour). Le COPIL est composé d'élus communautaires et communaux, d'enseignants, de représentants des parents d'élèves et des associations ainsi que des partenaires institutionnels.

Les domaines d'activités prévus dans le PEDT (Culturel, Artistique, Sportif, Environnemental, Scientifique et technique) seront en lien

.../...

LES COMMISSIONS

étroit avec les intentions et valeurs éducatives inscrites dans ce document. Les activités devront favoriser la découverte, l'éveil sous forme ludique.

Sur chaque commune, une réunion d'information sera programmée dans la deuxième quinzaine de janvier vers les associations et dans la première quinzaine février à l'attention des parents.

Un appel à intervenant professionnel et ou bénévole sera lancé lors de ces rencontres. Une page spéciale (réforme des rythmes scolaires) est créée sur le site Internet de la Médullienne.

■ Forêt

Réalisation en régie communale de travaux d'entretien des parcelles 13A et 14.

Le dépressage de la parcelle 14 a été finalisé courant octobre.

Les travaux de dépressage de l'année 2012 interrompus pour cause d'intempéries ont été repris au cours de

l'été sur les parcelles 20B, 21, 23 et 24 par la SARL SOTF.

Tous ces travaux ont été réalisés en étroite collaboration avec l'ONF. Pour l'année 2013, la commune a effectué des coupes de première éclaircie sur les parcelles 15, 16, 11 et 8 pour un montant de 29 495,18 €

Les travaux d'entretien à l'épaveuse des fossés et bordures ont été réalisés par la société Meyre.



AFFAIRES SCOLAIRES

■ Cantine scolaire

Pour l'année 2013/2014, l'effectif est de 45 enfants en moyenne au premier service, environ 40 au second. Nous avons dû remettre les CP avec les maternelles pour une meilleure répartition.

Depuis le début de l'année, nous avons au menu 3 produits bio et 1 à 2 produits locaux (viandes de bœuf et de porc) par semaine.

La restauration scolaire de Salaunes est une cuisine traditionnelle où 90% des plats sont fabriqués sur place le jour même.



L'année se termine par le repas de Noël :

Jus de fruit et gâteaux apéritifs
Mousse de foie gras et son toast sur son lit de verdure
Aiguillettes de canard et leur persillade
Fromage

Gâteau barbe à papa

et bien sûr la traditionnelle surprise en chocolat.

Je tiens à remercier l'APE et le corps enseignant pour leur cadeau remis par les enfants .

L'équipe du restaurant scolaire, Isabelle, Martine, Karine et Déborah, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de bonnes vacances.

Isabelle Duvignères Lamoulié.

■ APE « Les enfants de Salaunes »

De nombreux parents se sont mobilisés pour faire de l'année 2013 une véritable réussite. Nous souhaitons tout particulièrement vous remercier. L'Association des Parents d'Elèves a ainsi pu collecter des fonds lors de différentes manifestations :

- ⇒ en mars : repas du carnaval
- ⇒ en octobre : vide-placard
- ⇒ en décembre : vente des torchons illustrés par les enfants qui rencontre un grand succès.

Nous avons ainsi pu participer à hauteur de 957,00 € aux sorties scolaires et offrir le traditionnel goûter de Noël à nos 99 écoliers.

Notre motivation première est de récolter des fonds pour aider l'école et nous sommes fiers de pouvoir nous présenter comme un partenaire fidèle de l'école. L'objectif 2014 est ambitieux car le projet éducatif de fin d'année nécessite une forte mobilisation. Nous reviendrons vers vous pour de nouvelles manifestations.

L'A.P.E. est une association récente qui est ouverte à tous les bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous. On compte sur vous.

L'Association des Parents d'Elèves « Les enfants de Salaunes » vous souhaite une très bonne année 2014.

La présidente Aude Teillé.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ L'équipe enseignante

Cette rentrée 2013 ressemblait beaucoup à la rentrée 2012. C'est la même équipe d'enseignantes et d'ATSEM qui a accueilli la centaine d'élèves dans les quatre classes de l'école. La réforme des rythmes scolaires ne sera en effet mise en œuvre qu'à la rentrée 2014, comme dans toutes les communes de la Médullienne.

En ce début d'année, des événements locaux ont permis aux enseignantes d'enrichir leurs activités d'apprentissage : les plus petits sont allés visiter l'exposition « Artothèque » organisée à Castelnaud en partenariat avec le Conseil Général et les plus grands ont pu participer à plusieurs actions proposées par la Ligue de l'Enseignement dans le cadre des Escales de l'Education.

Mais beaucoup d'autres projets attendent encore les enfants! Il y aura bien sûr aussi nos traditionnelles manifestations, le Carnaval et la Fête de l'Ecole qui auront pour thème « les 5 continents ». A suivre donc...

■ GS / CP

L'atelier cuisine des GS/CP



Juste avant les vacances de Toussaint, nous avons travaillé sur la recette du gâteau au yaourt. Le lundi, on a découvert la recette avec les ingrédients et le matériel qui allaient nous servir. Le mardi, on a appris les différentes étapes pour réaliser le gâteau. Enfin, le jeudi, nous nous sommes transformés en cuisiniers et nous avons réalisé 4 gâteaux : 2 groupes en grande section (avec Karine et la maîtresse) avant la récréation et 2 groupes en CP après la récréation. Nous avons fait cuire les gâteaux dans un mini four mais ça a bien fonctionné. L'après-midi, vers 16 h nous avons pu y goûter et c'était très bon. Et la surprise c'est que nous avons même pu en apporter à la maison pour que toute la famille le déguste.

■ CE1-CE2

En septembre, nous avons planté des bulbes de crocus safran, de crocus botaniques, de narcisses, et un de colchique.

En revenant des vacances de Toussaint, nous avons remarqué que les crocus botaniques et les narcisses commençaient à pousser. Les crocus safran ont bien poussé et ont même donné des fleurs. Pour l'instant, le colchique n'est pas apparu...



AFFAIRES SCOLAIRES

CM1-CM2

Cette année, nous, les élèves de CM1 et CM2, travaillons particulièrement sur la première guerre mondiale.

Nous lisons des livres et des albums, nous étudions des documents historiques, et allons bientôt fabriquer des maquettes.

Le 11 novembre, nous avons participé à la commémoration de

l'armistice de la guerre de 14-18 avec Monsieur le Maire, les pompiers de Salaunes et des militaires de l'armée française.

Certains élèves ont levé le drapeau, porté des gerbes, assisté les porte-drapeaux et lu l'extrait d'un livre nommé « les deux soldats ».

Candys, Emma, Marion, Klara, Kyllian et Lucas étaient un peu angoissés de prendre la parole en public, mais tout s'est bien passé, et ils ont été récompensés par un apéritif...(sans alcool pour les enfants!)



CE1-CE2 CM1-CM2

La semaine des Escales de l'Education à l'école.

Jeudi 15 novembre, une géologue est venue nous parler du littoral de notre région, l'Aquitaine et des caractéristiques de l'environnement de Salaunes.

Vendredi 16 novembre, le matin, une autre personne est venue nous parler de la non-violence et des règles de vie à l'école.

Enfin, vendredi après-midi, nous sommes allés au Porge en bus pour rencontrer un technicien de l'Office National des Forêts. Il nous a parlé des dunes, de leur formation et du travail effectué pour les préserver, de la faune et de la flore de cet environnement et de la forêt des Landes de Gascogne.



AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire

Comme c'est le cas pour l'établissement scolaire, l'accueil périscolaire de Salaunes suit une lente mais sûre augmentation de ses effectifs.

Des aménagements ont commencé à voir le jour: la mairie nous a installé une étagère supplémentaire, l'association « Les Francas de Gironde » a investi dans l'achat de deux meubles, le tout pour un fonctionnement plus facile au niveau pédagogique comme administratif. L'équipe d'animation a changé. En ce début d'année, elle est composée de :

- ⇒ Jean-Gabriel Goivier, responsable de l'Accueil Péri Scolaire (APS),
- ⇒ Ingrid Baudet et Lucie Vilmus sont présentes le matin pour l'APS et le midi pour la pause méridienne gérée par la mairie,
- ⇒ Angélique Garrigou qui est présente le matin et le soir sur l'APS. Elle est remplacée jusqu'à son retour par Vincent Veillard.
- ⇒ Bahija Chatta est présente pour les activités sportives le lundi soir et le jeudi soir.

En ce début d'année, Nathalie Augonnet est venue pour animer un atelier théâtre tous les lundis soirs. Cet atelier rencontre toujours un franc succès, il est reconduit chaque année pour le grand plaisir des enfants.

Les activités pédagogiques : découverte du territoire, inter-culturalité et action solidaire.

Durant l'année qui vient, les enfants vont aller à la découverte du territoire (en ce premier trimestre) avant de partir à la découverte de l'Asie et s'ouvrir à d'autres cultures.

Les enfants ont déjà pu réaliser des jeux dans la cité en vue de découvrir ou redécouvrir la structure même du village (mairie, pompiers, magasins, salles de sports, etc...). Ces jeux ont été réalisés par le biais d'un jeu de piste basé sur le principe du rallye photo et de chasse au trésor avec l'aide d'une carte.

Il y a eu aussi la création de grandes fresques représentant la ville, de constructions miniatures pour mieux représenter, pour les enfants, leur « chez soi ».

Régulièrement, des visites de sites particuliers sont organisées :

Ainsi les enfants ont visité la caserne des pompiers.

Ils ont été accueillis avec beaucoup de professionnalisme. Ils ont eu droit à la visite des différents véhicules avec explications de leurs spécificités. Ils ont observé



AFFAIRES SCOLAIRES

les moyens utilisables lors de la lutte contre les incendies (voiture, maison, forêt). Ils ont même « œuvré » en utilisant eux-mêmes le jet d'incendie vers un véhicule-école. Ils ont eu un aperçu des gestes de premiers secours à apporter s'ils leurs arrivaient de croiser une personne inconsciente.



Enfin, un grand goûter leur a été offert.

Des étoiles pleins les yeux, les enfants se sont familiarisés avec la réalité de la vie de pompier volontaire. Pour certains d'entre eux (en particulier ceux de 3-4 ans), c'est l'occasion d'exorciser des peurs envers ces grands messieurs en noir qui roulent en faisant tant de bruits dans de gros véhicules rouges amenant des personnes à l'hôpital. Pour d'autres, ça a été une véritable prise de conscience de l'importance de ce corps de métier au sein de notre cité. Peut-être avons-nous, cette soirée-là, de futurs pompiers volontaires de Salaunes.

Certains enfants ont eu l'occasion de visiter le centre équestre du Plec, visite très intéressante quant à la découverte du lieu, la possibilité d'être si proche de tous ces animaux: chevaux, vaches, moutons, canards, oies,...).

Le propriétaire du lieu a pris le temps d'expliquer les règles fondamentales d'une bonne gestion de la biodiversité. Pourquoi n'y-a-t'il que de petites parcelles en nombre si important? Pourquoi une haie d'arbres borde-t-elle les différentes parcelles? Comment faire remonter naturellement l'azote à la surface de la terre (vous avez une partie de la réponse à la question précédente)? Quelle est l'utilité d'avoir des points d'eau près d'un champ? Pourquoi le crottin de cheval est bon pour l'herbe et les plantes? A quoi servent les vers de terre? Et encore bien d'autres questions qui ont passionné nos grands.

Notre découverte de la diversité qui se trouve sur la commune n'est pas finie. Si vous connaissez des coins ou richesses culturelles peu connus et qui sont sur la commune, n'hésitez pas à nous prévenir... Nous avons hâte de mieux connaître notre territoire!

Pour l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire,
Jean-Gabriel Goivier.

ASSOCIATIONS

■ La vie du centre de secours

Engagements : le sapeur Quentin Deletoile vient de rejoindre l'effectif et débutera ses formations en début d'année, nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'au caporal-chef Christophe Raynal qui revient parmi nous après une mutation du CIS de Mérignac et un passage au CSP de Marmande où il avait obtenu son examen de caporal et son monitorat de secourisme. Son arrivée porte à quatre le nombre de moniteurs au sein du centre, chose non négligeable quand on voit la charge de formations tout au long de l'année.

Formations : je profite de cet article pour vous signaler que, dans le premier trimestre 2014, nous allons organiser un stage de Premier Secours Civique niveau 1 (P.S.C.) ouvert à tout public. Pour vous inscrire ou pour tous renseignements, veuillez contacter le sergent Sandra

Girons au 06 26 03 87 46.

Dans le cadre de la formation pompiers, je félicite le sapeur Denis Delsart qui en a terminé avec ses stages après l'obtention de sa formation de base et ses deux niveaux de secourisme. L'adjudant Franck Desbats a suivi la formation pour le maintien des acquis d'adjudant à l'école de Bassens et le capitaine Xavier Reynaldo a, pour sa part, passé le quatrième niveau de commandement pour les feux de forêt (F.D.F.4) pendant quinze jours à l'école nationale de Valabre dans le sud de la France.

Pour en finir avec la formation, le centre de secours de Salaunes s'est positionné sur l'organisation de cinq stages de 2014 : un F.D.F1, une formation de base, une formation de caporal et deux stages de secourisme ce qui va mettre les formateurs à contribution.

Je ne suis pas inquiet car ils vont répondre présents et démontrer une fois de plus leur détermination et leur implication dans le domaine de la formation ce qui permet de mettre le centre de secours de Salaunes en juste valeur au sein du groupement et du département. Merci à vous mesdames et messieurs les formateurs et agents qui participent à la réussite de toutes ces formations.



ASSOCIATIONS

Amicale : le vendredi 6 décembre, dans le cadre du Téléthon, le président de l'amicale et toute son équipe ont organisé dans la cour de la mairie différents ateliers où de nombreux enfants ont participé avec bonheur au maniement des lances à eau. Cette manifestation a été l'occasion de former l'équipe enseignante à l'utilisation des extincteurs. Je les remercie pour l'organisation de cette manifestation ainsi que les enseignantes pour leur participation.



Le samedi 14 décembre, nous retrouvons encore l'équipe de l'amicale et son président pour l'organisation de l'arbre de Noël de la caserne suivi d'un petit repas, tout cela pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Ce sont des moments comme ceux-là qui sont très importants et qui démontrent bien l'esprit de famille qui règne dans cette caserne et ce en grande partie grâce à toi Cédric et à toute ton équipe. Merci à vous tous.



Je profite de cette fin d'année pour vous souhaiter au nom de l'ensemble des pompiers de Salaunes de bonnes fêtes.

Le chef de centre
Capitaine Xavier Reynaldo.

ASSOCIATIONS

■ USS Gym

La section gym a repris ses activités le 10 septembre 2013 après les avoir clôturées le 6 juillet par une randonnée pédestre au Domaine de Certes de Lanton. Un bon pique-nique bien mérité a satisfait tous les participants.



Cette année, nous reprenons la cadence d'une heure par semaine (mardi 19h/20h).

Nous avons fêté Halloween à notre façon : tout le monde déguisé. Ce fut très amusant. Merci à toutes d'avoir joué le jeu car faire du sport déguisé n'est pas forcément très facile mais très drôle.



Comme tous les ans, nous arrêtons les cours entre Noël et le premier de l'an.

Le club de gym vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente,
Sylvette Castagneau

ASSOCIATIONS

■ A.C.C.A.

Comme chaque année, nous commencerons par adresser nos remerciements à Pierre Siviero, Gérard Faucouneau et toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de la foire du terroir.

Remerciements à Denis Baron pour le prêt du matériel ainsi que pour le temps donné à la réalisation

du fauchage et l'entretien de la lagune sur la partie nord de la commune. Cela fait quelques années que nous intervenons sur ces quelques lagunes, le résultat est positif. Nous aidons, dans une certaine mesure, à la sauvegarde d'un milieu nature unique pour certains végétaux et animaux.

Pour information, au sujet de la future « cabane de la chasse », le bail emphytéotique a été signé avec la mairie, les plans sont quasiment prêts et le permis de construire est sur le point d'être déposé dès que nous aurons tous les éléments en main. Nous avons également procédé au bornage du terrain. Nous allons pouvoir monter, lancer et préparer les dossiers afin d'assurer le financement de ce projet.

Nous tenons à remercier l'entreprise Meyre de Listrac-Médoc qui est venue avec ses engins préparer, nettoyer et réaliser le terrassement du terrain.

Tout le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Le président,
Jacques Laborde

ASSOCIATIONS

■ Comité des Fêtes

Les 4 et 5 octobre 2003, la première foire du terroir voyait le jour.

Et oui, déjà dix ans que le comité des fêtes de Salaunes, associé à l'élevage du Plec, œuvre pour pérenniser cette foire populaire qui fait partie maintenant des grandes dates du calendrier régional.

Un anniversaire sous le signe de la réussite tant par la qualité du programme que par la bienveillance de la météo qui nous fit grâce de deux jours de soleil magnifique.

Comme les années précédentes, à 10h00 les commerçants avaient soigneusement déballé leurs produits très variés pour le plus grand plaisir des officiels qui débutèrent leur tour d'inauguration à partir de 10h30.

Deux heures de balade dans les allées de la foire qui se terminèrent par le traditionnel vin d'honneur. Les discours officiels terminés, place aux divertissements et à la découverte de nombreuses animations proposées durant ces deux jours:



- le club Tactichien avec ces démonstrations cynophiles,
- notre ami Bernard le sculpteur à la tronçonneuse qui nous a encore ébloui par son talent, surtout pour la réalisation de notre pigne salaunaise,
- l'élevage du Plec qui, comme tous les ans, a assuré une grande partie des animations surtout animalières et plus précisément équestres avec des ba-

lades à poney, le carrousel équestre, le concours de dressage et bien d'autres animations...

Tenant une place importante dans notre commune, le centre de secours marquait l'entrée de notre foire: merci aux sapeurs pompiers volontaires de Salaunes pour leur présence et leur dévouement.

La fête n'aurait pas été aussi belle sans la participation d'un petit groupe de Salaunais, des passionnés de vieilles mécaniques, qui nous ont présentés une dizaine de vieux tracteurs ainsi que quelques machines du temps jadis.

ASSOCIATIONS

Comme à son habitude, la salle La Garrenne accueillait l'exposition artisanale, des allées très hétéroclites et très colorées.

La promenade sur le site extérieur pouvait vous faire découvrir les nombreux produits de qualité sélectionnés par le comité des fêtes ainsi que les attractions foraines.

Le dimanche a tenu ses promesses avec, à 9h00, la rando VTT, à 10h30 la messe en plein air, les démonstrations du groupe folklorique Lous Pignots, le maréchal-ferrant et bien d'autres toutes aussi surprenantes.

Et pour terminer, un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour cette dixième foire du terroir de Salaunes.

La volonté de chacun fait la force de tous ! Merci.

Le président
Patrick Vignaux.



ASSOCIATIONS

■ USS Foot

La saison 2013-2014 démarre sur les chapeaux de roues pour le club de Salaunes. Grâce à la bonne préparation du début de saison, au bout des huit premières journées, l'équipe fanion est en tête de son championnat de promotion de 1ère division. L'équipe vétérans du vendredi soir démarre également bien son championnat avec 7 victoires et 3 nuls et enfin l'équipe de foot en salle est actuellement troisième de son championnat du lundi soir à



Bruges.

Suite à la bonne fin de saison dernière, nous sommes ravis d'accueillir cette année M. Claude Fernandez, dirigeant, qui épaulera Christophe Fernandez et Gabriel Santaollala. Dix joueurs viennent également renforcer un effectif composé de 52 joueurs séniors pour les trois équipes du club. Malgré un effectif qui semble suffisant en nombre, les blessures n'ont



pas épargné trois joueurs (dont un sérieusement) qui reprendront en cours de saison. Espérons que l'année 2014 soit plus clémente et nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Le 26 octobre a eu lieu le tournoi de football FIFA 2013, une très bonne soirée au vu du nombre de participants venus des alentours s'affronter toute une soirée sur les consoles de jeux. Le vainqueur Adrien Desousa de Mérignac s'impose lors du tournoi principal sur 32 participants. Pour le tournoi



consolante, le vainqueur est Julian Bompunt de Salaunes. Bravo à eux. L'effectif reste correct mais le club reste ouvert à toutes les demandes de renseignements pour jouer dans l'une des trois équipes.

ASSOCIATIONS

Alors si vous avez entre 16 et 65 ans pour jouer ou bien dans l'encadrement pour suivre des formations (entraîneurs, délégués, arbitres,...) contactez nous au 06 89 87 38 58 ou par mail 526121@lfaquitaine.fr.

Nous tenons particulièrement à remercier nos sponsors: le Soccer Player de Bruges et la société ATB

de St Médard en Jalles qui ont participé financièrement à l'achat de matériel et à la société Sires du Pian-Médoc qui nous a offert un nouveau jeu de maillot pour l'équipe vétérans.

L'USS Salaunes vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.



Le président,
Cyril Reynaldo.

■ Les copains
d'accord

Réunie à nouveau dès la fin du mois de septembre, avec toujours autant de volonté, la chorale de Salaunes a repris ses répétitions hebdomadaires.



En effet, tous les mercredis entre 18h30 et 20h15, dans la petite salle de la Garenne se réunissent anciens et nouveaux choristes provenant de Salaunes ou Sainte Hélène mais aussi de Saint Médard en Jalles ou Saint Aubin de Médoc et même de Mérignac.

Son répertoire s'organise autour de chansons françaises reliées entre elles par un thème qui est la continuation de celui de l'an passé : la couleur. Vous aurez l'occasion de le découvrir lors de son concert à Salaunes dans le cadre de la fête du printemps.

D'autres manifestations seront, bien entendu, programmées pour l'année 2014 aussi bien à Salaunes que dans les communes plus ou moins proches.

Restant toujours à l'écoute de vos remarques et suggestions qui lui permettent d'évoluer, je me joins à l'ensemble des choristes afin de vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le président et directeur
musical,
François Guillou-Kerédan

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Personnel communal

L'équipe municipale a le plaisir de vous annoncer la naissance de Jeanne, née le 15 septembre, fille de notre directrice générale des services Léonie Paquet.

Félicitations aux parents, longue vie et prospérité à Jeanne.



■ 11 novembre



Recueil au Monument aux Morts pour la commémoration de l'armistice de la guerre 14/18. A noter cette année une importante participation des enfants de notre école. Merci aux enseignantes pour la préparation de ces élèves de CM1/CM2 qui ont travaillé sur l'historique de ce conflit.

■ Taxi

La commune continue à se doter de commerces et de services de proximité avec l'installation sur le territoire communal d'un taxi.

M. Angel Hardy stationnera sur la place de l'église et sera joignable au 06 08 34 72 56.



■ Flash info

L'Etat simplifie vos démarches :

- ⇒ Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- ⇒ Les cartes valides au 1er janvier 2014 seront automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- ⇒ Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

LE TAM-TAM SALAUNAIS

État-civil

- Naissances
 - Nicolas Serres le 18 juin 2013
 - Enola Clée le 23 novembre 2013

- Décès
 - Jean Emile Dudon le 16 novembre 2013
 - Jean Talavera-Arias le 3 décembre 2013.

Médailles d'Honneur du travail. Promotion du 14 juillet 2013

Médaille d'argent	Médaille de vermeil	Médaille d'or
Philippe Estrade Herakles à Le Haillan	Fabienne Le Nours Banque de France à Bordeaux	Michel Carrère Informatique CDC à Arcueil
Olivier Quemerars Astrium à St Médard en Jalles	Florence Pujeaux Herakles à Le Haillan	Didier Dumont Herakles à Le Haillan

■ Incivilités

Des dégâts très importants ont été commis sur les bâtiments communaux (stade, salle polyvalente, école). Le coût des réparations sera élevé.

Nous déplorons vivement l'attitude irresponsable des auteurs de ces actes. Une plainte sera déposée en gendarmerie.



■ Calendrier des manifestations

11 janvier 2014	Vœux du Maire	Organisés par la Municipalité
15 février 2014	Repas des Aînés	Organisé par le C.C.A.S.
5 et 6 avril 2014	Fête du Printemps	Organisée par le Comité des Fêtes
1er mai 2014	Boudinade	Organisée par le Club Au fil des ans
13 juin 2014	Kermesse	Organisée par l'école
14 juin 2014	Fête portugaise	Organisée par l'U.S.S. Foot

INFOS PRATIQUES

■ Mode de scrutin

C'est officiel: les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014. Comme en 2008, seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter.

Quelques changements sont à relever par rapport aux élections municipales de 2008 :

Pour les candidats :

- ⇒ tout candidat au poste de conseiller municipal doit désormais déclarer sa candidature en préfecture ou en sous-préfecture du département: ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature (avant le 1er tour ou avant le second tour s'ils n'étaient pas candidats au 1er tour). Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée (en se présentant sous forme de listes).
- ⇒ Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.
- ⇒ Au second tour, le 30 mars 2014, seuls les candidats présents au 1er tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats au 1er tour est insuffisant par rapport au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Pour les électeurs :

Vous ne pouvez voter que pour des candidats déclarés, c'est-à-dire qui figurent sur la liste affichée le jour du scrutin dans chaque bureau de vote.

Si vous ajoutez le nom de personne non candidate, les voix attribuées ne sont pas décomptées.

Les élections communautaires:

Contrairement aux communes de 1 000 habitants et plus, vous ne votez pas directement pour les représentants de la commune à la communauté de communes lors du scrutin. Toutefois la commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de représentants. Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

Ce qui ne change pas :

Le mode de scrutin: comme auparavant, sont élus au 1er tour les candidats qui réunissent cumulativement:

- ⇒ la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre de votants diminués des bulletins nuls et blancs);

INFOS PRATIQUES

⇒ un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits sur la liste électorale.

Un second tour est organisé si le 1er tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages (ce qu'on appelle une majorité relative), quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est élu. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat.

Le « panachage » : vous pouvez toujours « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote. Un bulletin comportant un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir est valable. Toutefois, les noms des personnes non candidates ou des personnes en trop ne seront pas décomptés.

Votre suffrage sera considéré comme nul si votre enveloppe contient :

- ⇒ plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir;
- ⇒ ne contient aucun bulletin et/ou des bulletins comportant des signes ou des annotations.

L'élection du maire et du/des adjoint(s) : lors du scrutin, vous ne votez que pour des candidats au poste de conseiller municipal. Le conseil municipal ainsi constitué élira lors de sa 1ère séance, en son sein, le maire et le ou les adjoint(s).

FLASH INFO :

La présentation d'une pièce d'identité au président du bureau de vote, au moment du vote, est désormais obligatoire dans toutes les communes quelque soit leur **taille.** (Selon l'article 31 du décret 2013-938 du 18 octobre 2013 modifie l'article R.60 du code électoral en supprimant le seuil de 3500 habitants.)

INFOS PRATIQUES

■ Aide à la complémentaire santé

En cas de ressources modestes, les assurés peuvent bénéficier d'une aide au financement d'une complémentaire santé. Depuis cette année, avec l'ACS, ils bénéficient également de nouveaux avantages.



Dans un contexte de crise économique et sociale, ce dispositif encore mal connu des Girondins vise à renforcer l'accès aux soins et à lutter contre les conséquences des situations de précarité.

L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) donne droit à :

> Une aide financière pour l'acquisition d'une complémentaire santé

L'ACS concerne toutes les personnes dont les ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire. L'ACS ouvre droit à une déduction sur les cotisations auprès d'un organisme de protection complémentaire (mutuelle par exemple) sous forme d'une attestation-chèque.

Le montant annuel de cette aide varie entre 100 € (pour les moins de 16 ans) et 500 € (pour les plus de 60 ans) pour chaque membre de la famille.

Pour savoir si les assurés peuvent bénéficier d'une aide, un simulateur est accessible sur ameli.fr rubrique assurés.

> Des tarifs médicaux sans dépassements d'honoraires

Cet avantage est valable quel que soit le médecin, même s'il est en honoraires libres (secteur 2) à condition d'être dans le parcours de soins coordonnés.

> Un tiers payant social

En bénéficiant de l'ACS, les assurés reçoivent de la Cpm une attestation de tiers payant social qui leur permet de ne pas faire l'avance des frais sur la partie prise en charge par l'Assurance maladie.

> Une réduction sur les factures d'énergie

Les bénéficiaires de l'ACS peuvent aussi obtenir des réductions sur le prix du gaz ou l'électricité sans démarches supplémentaires.

Les conditions pour en bénéficier :

Il existe trois conditions pour bénéficier de l'aide pour une complémentaire santé (ACS) :

- être en situation régulière
- résider en France de façon stable depuis plus de trois mois,
- percevoir des ressources comprises entre le plafond d'attribution de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire et 35 % au-delà, selon la composition du foyer.

En savoir plus sur ameli.fr ou au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Président : Patrick Vignaux



05.56.58.54.04

06.81.05.26.40

Secrétaire : Michel Girons

05.56.58.54.10

USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie Castagneau

05.56.58.57.33

Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine

05.56.58.52.36

Section football : Cyril Reynaldo

06.98.22.15.84

Section gym : Sylvette Castagneau

05.56.58.57.33



ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde

05.56.58.55.54

Secrétaire : Frédéric Batton

05.57.88.90.31



Au fil des ans

Président : Michel Tételin

05.56.58.52.42

Secrétaire : Colette Grincourt

05.56.58.58.26



Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredan

05.56.58.56.55

Secrétaire Martine Marie-Magdeleine

05.56.58.52.36



Amicale des sapeurs pompiers

Président : Cédric Girons

05 56 69 09 67

Secrétaire : Virginie Girons

05 56 69 09 67



APE Les Enfants de Salaunes

Présidente : Aude Teille

05 57 10 33 39

Secrétaire : Aurélie Langla

05 56 43 19 08



Mairie

mail : secretariat@mairie-salaunes.fr Tél : 05 56 58 58 73

Ouvert au public du lundi au vendredi: Fax : 05 57 88 97 18

9H00—12H00 / 14H00—17H00

Katleen Echegaray

Léonie Paquet

Christelle Girardin

Agence postale communale

Tél : 05 56 58 58 60

Du lundi au vendredi :

9H00—12H00 / 14H00—17H00

Levée du courrier

– en semaine : 15H15

– le samedi : 11H00

Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73



Pompiers

Urgences 24h/24h

18

Administratif

05 57 97 01 66

Depuis un portable

112

Samu

15

Centre antipoisson

05 56 96 40 80

Gendarmerie

Urgence

17

Brigade de Castelnau

05 57 88 60 40

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil

05 56 58 59 61

Thierry Houdin

05 57 88 46 30

Corinne Chancogne

05 57 88 46 30

Cabinet d'ostéopathe

Mylène Fauque

06 22 75 08 83

Culte :

Maison paroissiale

05 56 28 21 74

Contact : Mme Métafet

05 56 58 56 60

Taxi :

Angel Hardy

06 08 34 72 56

Les déchèteries

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h—18h	8h—12 h	
Mardi	8h—12h			14h—18h
Mercredi		14h—18h	8h—12h	
Jeudi	8h—12h			14 h -18 h
Vendredi		14h—18h	8 h -12h	
Samedi	8h—12h	14h—18h	8h—12h	14h—18h
Dimanche	8h—12h		8h—12 h	



*Fayeuves fêtes
de fin d'année
à tous*